

Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 30 septembre 2020 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-6 à R. 2197-10 ;
Vu la proposition du ministère de l'économie, des finances et de la relance en date du 21 août 2020,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés pour siéger comme membres du comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics :

M. Cyril GRENON, chef de la mission ministérielle des achats.

Mme Françoise DUFRESNOY, contrôleur générale de 1^{re} classe.

M. Henri LAMOTTE, chef de mission de contrôle général économique et financier.

M. Francis AMAND, chef de mission de contrôle général économique et financier.

La durée du mandat est fixée à trois ans à compter de la date de signature de l'arrêté.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Fait le 30 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des affaires juridiques,
LAURE BEDIER